

Conseil d'école du 14 juin 2024.

Les personnes présentes

Equipe enseignante	Représentants des parents d'élèves	Municipalité
Mme Bocage Bordier Mme Gressier M Eyquem Mme Llorca Mme Kicali Mme Adde (Atsem) Mme Aleixo (Atsem)	Mme Rezzouki Mme Valette Mme Raneri Mme Savary Mme Audubertaud	Mme Weizmann Mme Renault Mme Tillier

Les personnes excusées :

Mme Guillem, Mme Cagnon, Mme Houllier, Mme Leclercq (Ien), M Morel (RPE)

Points à l'ordre du jour.

I/ La rentrée 2024.

Les effectifs sont en augmentation :

21 PS / 17 MS / 13 GS

Soit un total de 51 élèves en maternelle

22 CP / 19 CE1 / 20 CE2 / 26 CM1 / 15 CM2

Soit un total de 102 élèves en élémentaire

L'effectif total de l'école passe de 142 actuellement à 153 en septembre. Nous risquons d'en avoir davantage au cours des vacances.

L'équipe enseignante sera la suivante :

Mme Cagnon Marie et Mme Orlandi Hélène en maternelle, toujours en présence d'Isabelle et Sabrina, leurs Astem.

Mme Gressier Ingrid, Mme Fournier Charlène et Mme Bocage Bordier Christel en élémentaire.

Nous attendons l'affectation d'un quatrième enseignant sur un poste élémentaire et l'affectation de l'enseignant en décharge de direction.

La répartition devrait possiblement être la suivante :

Une classe de PS/MS et une classe de PS/GS en maternelle. Les PS étant plus nombreux, ils seront répartis sur les 2 classes de maternelles.

Une classe de CP/CE1, une classe de CP/CE2, une classe de CE2/CM1 et une classe de CM1/CM2. Les répartitions définitives seront affichées le matin de la rentrée.

Cette répartition élémentaire peut encore être modifiée. Néanmoins, les CM2 resteront ensemble car ce niveau a connu une scolarité très chaotique en termes d'enseignants, afin de leur maintenir une stabilité pour cette dernière année.

Le choix de la répartition des élèves dans chaque classe est réalisé selon plusieurs critères : fratries évitées sauf si demandes spécifiques des parents, autonomie, niveau équilibré, filles-garçons, résultats scolaires. Ce sont les enseignants que les ont aujourd'hui qui font les répartitions.

Les listes des fournitures scolaires seront envoyées par mail et affichées le vendredi 5 juillet au plus tard. Les familles pourront également les retrouver sur le site de la mairie et sur celui des RPE.

Le samedi 15 juin, Mme Cagnon, Mme Orlandi et moi-même recevons les nouveaux inscrits. Les nouveaux élèves et leurs parents vont visiter les locaux, jouer dans la cour. Les PS ont un temps d'adaptation dans leur future classe avec leur future maitresse. Un livret d'accueil leur est également envoyé par mail. Ce livret est actualisé chaque année en fonction des directives de la mission maternelle, groupe de travail de la direction académique.

Cette rentrée, l'accueil des PS se fera de façon échelonnée : un aménagement des premiers jours à l'école pour assurer une séparation de l'enfant et de ses parents en toute sérénité. Le groupe 1 des PS sera accueilli le lundi 2 septembre à partir de 9h15, après l'accueil des MS et des GS. Le groupe 2 sera accueilli le mardi 3 septembre à la même heure. Les parents qui le souhaitent, peuvent rester jusqu'à 10h. La présence des MS et des GS rassurera les PS pour leurs premiers pas dans la classe.

La répartition des élèves en deux groupes sera communiquée aux familles, en même temps que le livret d'accueil PS, début Juillet.

Les parents qui souhaiteraient que leur enfant soit accueilli dès le 2 septembre à 8h20, le peuvent aussi. La rentrée échelonnée est avant tout une proposition faite aux familles pour le bien-être des enfants à l'école.

A partir du 6 septembre, l'accueil se fera dès 8h20 et pourra être prolongé jusqu'à 9h la première semaine, 8h45 la deuxième semaine et 8h30 ensuite. A fin septembre, tous les parents auront un temps d'accueil sur les horaires standard de l'école.

Un aménagement spécifique pourra également être mis en place pour les enfants qui font la sieste à la maison. Le retour à l'école sera obligatoire entre 15h et 15h30, afin qu'ils bénéficient des apprentissages menés sur la seconde partie de l'après-midi.

En accord avec les représentants des parents d'élèves, les prochaines élections des parents délégués se dérouleront uniquement par correspondance.

II/ L'aménagement du temps scolaire.

La dérogation pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine est valide jusqu'au 31 août 2024. Nous pouvons la renouveler sur une durée de 3 ans.

Un sondage a été fait par les RPE auprès de toutes les familles de l'école. 71 retours sur les 109 familles. 24 % des votants sont pour un retour à une semaine de 4 jours et demi, contre 76 % pour un maintien de l'organisation actuelle à 4 jours.

Nous procédons donc au vote : les votants sont la directrice de l'école, la maire ou son représentant, un conseiller municipal, les enseignants et les remplaçants exerçant dans l'école, les parents élus en nombre égal à celui du nombre de classes (6 parents).

Le résultat du vote :

- 5 enseignants présents pour les 4 jours
- 1 votant mairie pour les 4 jours et une abstention
- 4 parents RPE pour 4 jours et 1 parent RPE pour les 4 jours et demi

C'est donc l'organisation actuelle sur 4 jours qui est choisie par le conseil d'école réuni ce soir.

III/ Les actions menées depuis mars.

Nos visites à la médiathèque se sont poursuivies. Nous tenons à remercier sincèrement les bénévoles qui nous accueillent, guident les enfants dans leur choix de lecture, racontent de belles histoires aux plus petits, ou préparent des activités pour les plus grands. Les livres devront être rapportés à l'école pour le 28 juin au plus tard.

Les CP ont rencontré Mme Guillabert, infirmière de l'Education nationale pour la visite médicale. Elle est également intervenue dans le cadre de la prévention autour de l'hygiène dentaire. Rappel sur comment bien se brosser les dents. Utilisation d'un kit dentaire disponible dans l'école. Observation de la dentition sur les squelettes de l'école (coin sciences). Petit dentifrice en cadeau à la fin de la séance.

Les MS ont eux aussi eu une visite médicale, avec les puéricultrices de la PMI de Poissy, lundi 03 ou 10 Juin.

Les séances de tennis ont eu lieu : 5 séances pour les CP et CE1, 10 séances pour les CE2 et CM. Nous remercions François, le professeur, et la mairie pour le financement total de ce projet sportif.

Les enfants ont fêté les 100 jours de l'école le lundi 22 avril, en relevant des défis mathématiques, artistiques... Les CP et CE1 ont réalisé la fleur des 100 jours, elle sera exposée le jour du spectacle.

Les classes de maternelle et de CP ont participé à la grande lessive sur le thème « Faites des bulles » le 21 mars.

La sortie de fin d'année aura lieu le mardi 25 juin pour les maternelles au Malowe nature de Rosay. Cout de la sortie 668€ (bus) + 450€ (sortie) soit 1 118 euros financés par la coopérative de l'école.

Les CP et CE1 iront au musée archéologique de Saint-Germain en Laye le jeudi 27 juin. Cout de la sortie 668€ (bus) + 896€ (sortie avec ateliers) soit 1564 euros financés par la coopérative de l'école.

Les livrets seront donnés aux enfants de maternelle à partir du mardi 25 juin et devront être rapportés à l'école avant les vacances. Seules quelques familles seront reçues (à leur demande ou à celle des enseignants). Les livrets numériques seront envoyés à partir du 2 juillet. Attention, les livrets ne sont pas conservés par l'école : les familles doivent penser à les télécharger pour les conserver. Les LSU ne sont conservés que 2 ans en ligne. Ils doivent être signés par les parents en ligne.

La remise des permis piéton, internet aura lieu fin juin, début juillet, dans les classes. Les livres offerts aux CM2 par le Ministère de l'Education Nationale seront donnés aux enfants ce même jour. Cette année, il s'agit du livre de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres ».

IV/ La liaison GS/CP

Un décloisonnement aura lieu le vendredi 21 juin :

Les élèves de GS iront dans la classe des CP et les CP iront en GS de 13h30 à 15h pour des activités de lecture et écriture.

Le mardi 2 juillet, les CP iront lire une histoire aux GS dans la classe ou dehors, en fonction du temps. Ils passeront leur récréation ensemble, dans la cour élémentaire. Les GS recevront un livre (offert par l'école) pour les féliciter de leur passage au CP : « Sami et Julie vont au CP »

Mme Guillem et Mr Eyquem préparent une valise de rituels et d'étiquettes repères des élèves de GS qu'ils donneront aux enseignantes de CP. Un album exploité fin juin pourra être repris en début de CP également.

Un livret d'accueil en lien avec la mallette des parents sera envoyé par mail aux parents des futurs CP.

V/ La liaison école/collège.

Le jeudi 27 juin, les élèves de CM2 iront au collège de Maule pour une journée d'intégration. Voici le programme détaillé des activités de cette journée.

Les dix élèves seront accueillis dans une classe de 6^{ème} avec une dizaine d'élèves de 6^{ème} et suivront des cours. Ces cours seront plutôt des ateliers de découverte sous forme ludique que des cours classiques. Chaque classe sera prise en charge sur chaque créneau par deux professeurs. Les élèves de CM2 seront guidés tout au long de la journée par les élèves de 6^{ème}.

Un emploi du temps de la journée leur sera donné avec le nom des professeurs et le numéro des salles de cours.

Le repas sera assuré par C'Midy. Le tarif est de 4.57 € pour les enfants. La société Debras (transport desservant le collège) accepte de prendre gratuitement les élèves pour un début des cours à 9h30. Départ arrêt Grande Rue à 8h42 avec l'enseignante. Pour le bus du soir, départ du collège prévu à 16h20, arrivée prévue entre 16h30/17h.

Une commission de liaison aura lieu ce jour-là en parallèle pour la constitution des classes de 6^e : rencontre entre enseignants des écoles et les professeurs principaux.

VI/ Bilan de l'Usep.

Le 4 avril, l'école a reçu les classes de CP, CE1 et CE2 de Bazemont pour une rencontre autour de l'athlétisme « L'athlé ça se vit ». Malheureusement, les classes maternelles de Bazemont n'ont pas pu venir en raison du très mauvais temps. Les élèves de maternelles ont pu pratiquer les ateliers prévus en intérieur mais seuls.

En mai, toutes les classes ont participé à une sortie organisée par l'Usep départemental :

Le 17 mai : la grimpe rando dans la forêt de Maincourt pour les classes de CE2 et CM.

Le 28 mai : les Petits aventuriers à Issou pour les classes maternelles

Le 10 juin : randonnée dans le parc du château de Versailles pour les CP et CE1

L'école a participé au Run Colour organisé par l'APE, en entraînant les enfants. Des affiches ont été faites par les classes de CP, CE1 et CE2. Des avis écrits ont été écrits par les CM qui ont également participé au prêt du matériel.

Les Cm organisent des olympiades pour les MS /GS le jeudi 20 juin dans la cour de l'école : grimper, lancer, rouler, sauter, courir, ramper.

Grâce aux rencontres que l'école organise, nous pouvons obtenir des remboursements des frais de transport liés à une sortie USEP. La participation au Run Colour a permis d'obtenir le remboursement du car pour la sortie du 17 mai ; celle des olympiades maternelles permettra le remboursement du car de la sortie du 28 mai. La rencontre du 4 avril a permis le remboursement de 400 € (plafond maxi) sur le car du cross de Bazemont.

L'école poursuivra ses rencontres sportives l'an prochain.

VII/ Le bilan de la coopérative scolaire.

A ce jour sur le compte, il y a 8 809.51 euros. Une fois les deux sorties de fin d'année payées il restera 6 127.51 euros.

Les bilans comptables seront à signer par des parents début septembre 2024.

Nous n'avons malheureusement rien reçu de la vente des photos. Le photographe avec lequel nous travaillions depuis 7 ans a été placé en liquidation judiciaire. Un nouveau photographe a été trouvé pour l'an prochain. Les photos auront lieu au printemps 2025.

Nous remercions l'ensemble des familles pour leurs dons en début d'année.

Nous remercions la mairie pour sa subvention exceptionnelle dans le cadre de la classe découverte et pour les commandes de fournitures et manuels scolaires pour la rentrée.

VIII/ Spectacle et kermesse

Suite à la classe découverte, les élèves préparent une exposition dans leur classe : celle des CE2 aura lieu à la fin du spectacle le samedi 29 juin, celle des CM aura lieu le vendredi 28 juin à 18h. Seuls les parents des élèves concernés sont invités.

Le spectacle des classes regroupe les classes de l'école mais aussi l'accueil de loisirs, et aura lieu le samedi 29 juin, à partir de 10h30. Les enfants seront dos aux fenêtres pour élargir le champ des spectateurs. Besoin d'aide de parents pour installer les chaises le matin. Arrivée des enfants attendue pour 10h15.

La kermesse de l'école aura lieu cette année autour de la salle Allodia, vers le terrain de foot.

IX/ Les questions des parents.

1/ Demandes de devoirs / exercices appropriés Les parents souhaiteraient avoir des supports adaptés aux besoins de leur enfant pour les faire travailler à la maison, le week-end ou pendant les vacances.

L'équipe enseignante proposera des liens vers des sites internet sur les pages klassly des classes. Les RPE ajoutent que les parents peuvent sans hésitation se rapprocher de la maitresse de leur enfant s'ils souhaitent des conseils personnalisés.

2/ Encore de nombreuses demandes des parents de PS pour savoir comment se passent les journées (repas, siestes, comportements, victoires / difficultés, ...) Serait-il possible de prévoir une réunion générale avec les parents de PS/MS à mi-année (janvier) pour rappeler les infos de la rentrée et répondre aux questions des parents (qui auront plus d'expérience et d'interrogations qu'à la réunion de rentrée)? Cela pourrait également préparer les familles à participer aux sorties.

Oui bien sûr. De manière générale les parents peuvent à tout moment se rapprocher de l'enseignante pour avoir davantage d'informations. Si quelque chose n'allait pas, ils seraient avertis rapidement. Les enfants de maternelle racontent peu leur journée et c'est normal. S'il n'y a pas de retours, c'est que tout va bien.

Une deuxième réunion sera à prévoir en décembre ; les familles seront reçues individuellement en février au moment des livrets.

3/ Avancement du projet de construction cantine et centre de loisirs ?

Pour rappel, il s'agit d'un marché public avec des délais incompressibles. Le choix de l'architecte sera fait prochainement. Plusieurs visites d'architectes ont eu lieu.

4/ Des enfants semblent pouvoir se glisser sous la grille blanche de l'école. Serait-il possible de sécuriser la grille blanche sur toute sa longueur ?

Nous allons étudier la question. Un rappel des règles sera fait aux enfants par l'équipe enseignante et le personnel périscolaire.

5/ Des enfants se sont retrouvés coincés dans les toilettes. Est-ce que les fermetures des toilettes peuvent être vérifiées et réparées ?

Oui, Julien va regarder.

6/ Le chemin vers la garderie ne semble pas terminé. Les gravats sont creusés par les passages et des flaques peuvent se former. Serait-il possible d'améliorer / redamer le chemin vers la garderie ? Serait-il possible de mettre la sortie garderie côté parking ou du côté de la grille blanche ?

Du gravier sera rajouté.

Pas de changement pour l'instant pour la sortie des enfants.

7/ Le personnel d'animateur évolue beaucoup ces derniers mois. Avez-vous une équipe d'animateurs suffisante pour l'année prochaine ?

Pour l'instant, oui.